

Licence en Biologie Médicale (LBM)



Diplôme requis
BAC (Série S)



Durée
3 ans



Formation initiale
En présentielle

Objectif

La Licence en Biologie Médicale (LBM), élaborée conformément au curriculum harmonisé de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS), a pour objectif de former des professionnels compétents en analyses biologiques, capables de contribuer efficacement au diagnostic médical, au suivi thérapeutique et à la prise en charge des patients.

La formation allie théorie, pratique et stages pour former des professionnels immédiatement opérationnels, tout en s'inscrivant dans l'harmonisation des curricula de l'OOAS afin d'améliorer la qualité des services de diagnostic, favoriser la mobilité dans l'espace CEDEAO et renforcer le système de santé en Afrique de l'Ouest.

Débouchés

Les diplômés de la Licence en Biologie Médicale disposent de compétences scientifiques et techniques qui leur ouvrent diverses perspectives professionnelles et académiques.

Les diplômées peuvent occuper des postes tels que :

- Technicien supérieur de laboratoire biomédical dans les hôpitaux, cliniques, centres de santé et laboratoires privés ;
- Technicien d'analyses médicales spécialisé en biologie cellulaire, hématologie, biochimie, microbiologie ou immunologie ;
- Technicien supérieur de laboratoire biomédical dans les hôpitaux, cliniques, centres de santé et laboratoires privés ;
- Responsable de laboratoire d'analyses biomédicales dans les structures de santé ;
- Collaborateur dans les programmes de santé publique, notamment la surveillance épidémiologique et les campagnes de dépistage ;
- Assistant de recherche dans les instituts, centres de recherche biomédicale ou universités ;
- Technicien dans l'industrie pharmaceutique, biotechnologique et agroalimentaire (contrôle qualité, production, assurance qualité).

Ils peuvent également poursuivre des études en master ou doctorat, et bénéficient d'une reconnaissance régionale dans l'espace CEDEAO favorisant leur mobilité professionnelle.

Début des cours 06/10/2025

Campus Dakar

☎ +221 33 820 10 96 / +221 78 474 60 60
✉ contact@iupsante.sn
📍 Dakar - Nord Foire Azur - Villa n°10

Campus Thiès

☎ +221 33 999 16 13 / +221 78 768 18 18
✉ campusthiès@iupsante.sn
📍 Thiès - Cité Malick SY - Villa n°110



IUP SANTÉ

🌐 iupsante.sn



Rendez-nous
visite!

Dossier à fournir

- deux (02) copies légalisées du diplôme du baccalauréat ou tout autre diplôme admis en équivalence
- deux (02) copies légalisées de la pièce d'identité ou du passeport (pour les étrangers)
- un extrait de naissance datant de moins de 3 mois
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois
- une copie certifiée conforme du certificat de nationalité
- un certificat de visite et contre-visite
- trois photos d'identité

Pour les cas de transfert, l'étudiant devra compléter le dossier ci-dessus avec :

- les relevés de notes des années antérieures

Frais Scolaires

- Droits d'inscription : **175 000 FCFA**
- Mensualité : **80 000 FCFA**
- Nombre de mois payable : **10 mois/an**
- Total : **975 000 FCFA/an**

Frais Extra-Scolaires

Les frais extra-scolaires correspondent à l'ensemble des frais obligatoires autres que les frais scolaires.

Ils sont définis par l'Institut et sont entièrement à la charge de l'étudiant régulièrement inscrit. Ils incluent entre autres les frais de tenues, de reprographie, de stages, de vaccination, etc.

N.B: La souscription d'assurance maladie, à la charge de l'étudiant, est obligatoire pour tout étudiant étranger.